

Réunion de l'ensemble du personnel communal – Mercredi 7 septembre 2016

Allocution de Nathalie Aubin, maire

J'ai souhaité, **au nom du conseil municipal**, vous réunir aujourd'hui pour deux raisons :

- Depuis l'installation du nouveau conseil, nous n'avons pas eu l'occasion de nous réunir tous ensemble même si nous nous croisons souvent.
- Nous accueillons 2 nouvelles personnes :
 1. **Marie-Laure Plana** adjointe administrative (*en remplacement de Martine Boyer partie à la retraite*)
 2. **Ludovic Brugier** adjoint des services techniques

Au nom de la Commune, je vous souhaite la bienvenue et j'espère que vous aurez du plaisir à vous investir, avec toutes vos compétences au service de celle-ci.

J'en profite également pour présenter le personnel occasionnel du moment :

Cathy Ricaud et Martine Richard qui remplacent depuis quelques temps Nuria Lalyman, en longue maladie. Je les remercie pour leur investissement, malgré un statut précaire.

Vous êtes, avec les adjoints et moi-même, la cheville ouvrière du conseil municipal. Vous avez la charge d'exécuter ses décisions et **d'assurer le Service Public**, c'est à dire en ce qui nous concerne tous les services communaux :

Entretiens des locaux, services techniques, bibliothèque, administration, agence postale, service public de l'eau et de l'assainissement.

Votre tâche n'est pas toujours aisée :

- Vous êtes en contact direct avec les habitants.
- Vous avez le devoir de réserve, c'est à dire d'une part que vous ne devez pas exprimer un avis contraire sur les choix communaux, d'autre part que vous ne devez pas divulguer toutes les informations auxquelles vous avez accès.
- Vous devez porter, expliquer les choix des éluEs, que vous les partagiez ou non.

Dans une petite commune, il n'y a pas de « DRH », il n'y a donc pas de hiérarchie entre vous. C'est donc moi même en tant que Maire qui assure cette fonction. Toutefois pour faciliter le fonctionnement, vous pouvez vous adresser à Sophie Ricaud pour tout ce qui est organisation du temps de travail, congés, soucis matériel..., qui me transmettra pour décision. Pour tout autre sujet adressez vous directement à moi (j'ai moi aussi un devoir de confidentialité).

Depuis 2015, nous avons pour obligation d'effectuer au mois de décembre des entretiens professionnels individuels qui permettent de faire le point sur votre travail, votre carrière, les besoins en formations etc. C'est un moment privilégié qui doit permettre d'améliorer les services.

L'équipe municipale est vigilante à vous consulter et vous impliquer dans ses décisions autant qu'elle le peut, selon vos compétences techniques. Nous sommes des éluEs pas des technicienEs. Nous sollicitons votre implication et vous remercions de votre collaboration.

Je souhaite que nous travaillions toujours mieux ensemble dans une ambiance agréable, solidaire **au service du bien commun, dans un esprit ouvert et fraternel**. Nous avons la chance d'être dans une commune à taille humaine, profitons en pour favoriser les relations entre tous, **pour une vie collective harmonieuse**.

Je vous remercie.

La maire